

Founex!

Journal Communal de Founex



FRESQUE SOUTERRAINE -- Recouvrement du passage sous-voies CFF

Au sommaire de cette édition

- Informations de la Municipalité
- Dernières séances du Conseil communal
- Rappel de règlement aux propriétaires de chiens (facultatif)
- Communiqué de l'APE Terre Sainte
- Communiqué de The Meal Mies
- Manifestations

Informations de la Municipalité

Aménagement du territoire et police des constructions

PPA Les Cuttemers

Le Département de l'environnement a approuvé le Plan partiel d'affectation « Les Cuttemers » (Centre sportif) en date du 21 août 2019.

Ce plan d'affectation est notamment conçu pour :

- assurer le maintien et permettre l'évolution des constructions et installations sportives existantes ;
- permettre l'aménagement d'un terrain de football synthétique ;
- permettre la construction d'une halle de sport ;
- offrir la possibilité de construire un refuge communal.

Un plan d'affectation communal règle le mode d'utilisation du sol en définissant des zones sur tout ou partie du territoire d'une ou de plusieurs communes. Il est constitué d'un plan, d'un règlement et d'un rapport selon l'article 47 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT).

Hôtel En Balessert

Comme vous aurez certainement pu le constater, les travaux relatifs à la construction d'un hôtel au lieu-dit « En Balessert » (ancien Motel de Founex) ont débuté le 2 septembre dernier, toutes les oppositions et recours ayant été réglés.

Passage sous-voies CFF

Afin de lutter contre les incivilités, la Municipalité a fait recouvrir le passage sous-voies CFF du Ch. de la Forge par une fresque murale, élaborée par des jeunes de la région. La face sud est pratiquement terminée et les travaux de finition ne sauraient tarder.

Il va sans dire que la Municipalité se tient très volontiers à votre disposition, en tout temps, pour vous fournir toutes informations que vous jugeriez utile d'obtenir.

La Municipalité



Rappel de règlement aux propriétaires de chiens

Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire communal et vous remercions notamment de bien vouloir respecter les cultures, même si les terrains sont en jachère. En effet, les semis des grandes cultures, type blé, orge, colza sont fragiles et un chien qui court entre les lignes d'un vignoble risque de causer des dégâts. Les agriculteurs vous seront reconnaissants de respecter leur travail et la nature.

En outre, nous vous rappelons que les propriétaires de chiens doivent utiliser le matériel mis à leur disposition pour ramasser leurs déjections.

Les contrevenants sont passibles d'une amende municipale.

Dernière séance du Conseil

Lors de sa séance du 24 juin 2019, le Conseil communal de Founex a

Approuvé le préavis N° 64/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 13'992.12 dans le cadre de l'exposition sur l'histoire du village de Founex (préavis N° 14/2016-2021 voté le 3 avril 2017) ;

Approuvé le préavis N° 56/2016-2021 concernant la modification du plan d'affectation « Les Cuttemers » ;

Approuvé le préavis N° 65/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 30'000.00 dans le cadre de de la modification du plan d'affectation « Les Cuttemers » (préavis N° 64/2011-2016 voté le 22 juin 2015) ;

Approuvé le préavis N° 66/2016-2021 concernant la durée d'amortissement du préavis N° 58/2016-2021 relatif aux travaux de rénovation et/ou de mise à niveau des installations techniques de la salle de spectacles ;

Approuvé le préavis N° 67/2016-2021 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 329'000.00 TTC en vue de l'acquisition du progiciel « communal.ch » et d'un système de gestion électronique des documents, ainsi que de l'amélioration informatique communal ;

Approuvé le préavis N° 68/2016-2021 concernant le rapport de gestion et les comptes 2018 ;

Approuvé le préavis N° 69/2016-2021 concernant l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2020.

Par la suite, le Conseil communal s'est réuni le 9 septembre 2019, et a

Approuvé le préavis N° 70/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 1'344'000.00 en vue de l'acquisition de la parcelle N° 93 et d'une portion de la parcelle N° 68, sises au chemin de la Poste ;

Approuvé le préavis N° 71/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 74'000.00 TTC pour des travaux de peinture de façade et de remplacement de fenêtres du bâtiment de l'épicerie.

Date de la prochaine séance

Lundi 11 novembre 2019,
à 20h15

Lundi 9 décembre 2019,
à 18h30

Communiqué de l'APE Terre Sainte

Recherche de participants

Chers Parents, Chers Amis,

Nous espérons que vous avez bien profité de la pause estivale et que la reprise s'est faite en douceur. Comme chaque année, la fin du mois d'août est marquée par le retour des enfants des communes de Terre Sainte sur le chemin de l'école.

La rentrée marque également la reprise des activités pour l'APE Terre Sainte. Cette association, active depuis de nombreuses années, tisse des liens essentiels avec tous les acteurs de la vie scolaire des enfants de Terre Sainte. Ceci concerne les règlementations, les nouveaux programmes et activités, la présentation de nouveaux acteurs, etc.

Peut-être vous êtes-vous déjà demandé comment participer de plus près au monde qui entoure nos élèves ? Hé bien c'est possible ! Il n'est pas obligatoire d'être parent d'élève, le comité est ouvert à chacun.

Le comité se réunit entre 8 et 10 fois par année et chaque membre a une tâche en lien avec ses compétences, préférences et disponibilités.

Le Comité de l'APE a besoin de vous ainsi que de vos idées !

Contactez-nous dès aujourd'hui en envoyant un courriel à : ape.terresainte@bluemail.ch.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site : www.ape-terresainte.ch

APE Terre Sainte
Case Postale 1
1296 Coppet



Communiqué de The Meal-Mies

« La Marche mondiale pour la paix passe par Mies ! »

Le vendredi 25 septembre 2020, Mies accueillera et hébergera 150 marcheurs de la marche mondiale Jai Jagat 2020. Cette marche débutera à New Delhi en octobre 2019 pour arriver en septembre 2020 au siège des Nations Unies à Genève et y adresser un plaidoyer contenant dix propositions pour un nouveau modèle de développement.

Jai Jagat signifie « La victoire du monde »

La campagne Jai Jagat 2020 veut promouvoir un modèle de développement à l'échelle internationale visant à privilégier les droits humains sur le droit des affaires, et à répondre aux enjeux de la crise climatique et de l'explosion des inégalités.

L'association The Meal-Mies s'engage activement pour soutenir la campagne Jai Jagat 2020. Elle organisera à partir d'octobre 2019 et jusqu'à l'arrivée des marcheurs à Mies, en collaboration avec l'association Eco-Terre-Sainte et différents partenaires, des événements, des ateliers, des animations et des rencontres.

Comment participer ?

- devenez bénévole
 - devenez membre de The Meal-Mies
 - proposez un événement
 - aidez à financer un événement
 - proposez un logement pour un ou plusieurs marcheurs le 25 septembre 2020
 - accompagnez les marcheurs sur les derniers 10km jusqu'au siège de l'ONU
 - parlez de la marche autour de vous
- Documentation disponible sur www.themealmies.ch

Contact:

Association The Meal-Mies
Vy de Montorge 2
1295 Mies
+41 79 836 17 83
info.mealmies@bluewin.ch
www.themealmies.ch
www.facebook.com/themealmies

Coordonnées bancaires:

Banque Raiffeisen
IBAN CH89 8044 2000 0531 1848 2